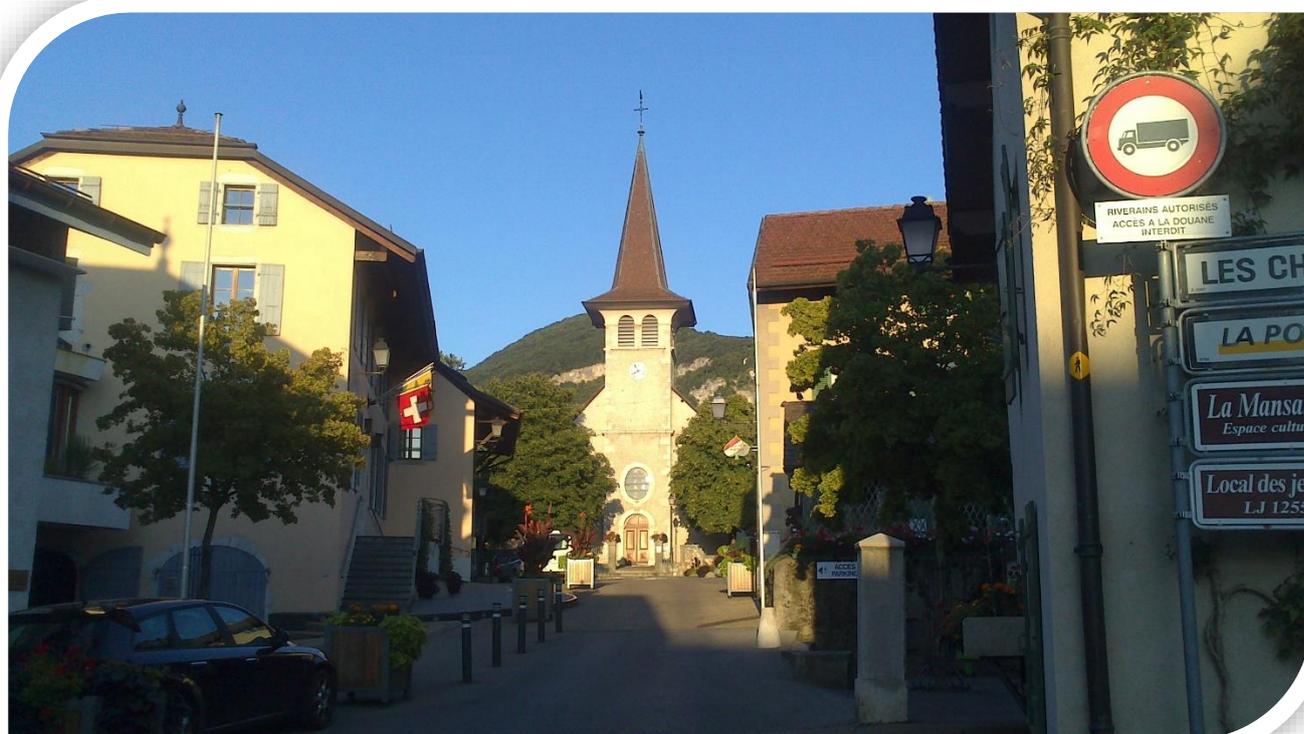




**Association du Centre de Loisirs  
et de Rencontres de Veyrier**



## **PROJET INSTITUTIONNEL**

# SOMMAIRE

1	Préambule .....	3
1.1	Comment l'ALR de Veyrier s'est constituée .....	3
2	Un projet institutionnel, pour qui et pourquoi ?.....	3
2.1	Quelques chiffres.....	3
2.2	Besoins identifiés.....	4
2.2.1	Lieu de rencontres : espace café .....	4
2.2.2	Un espace cuisine .....	4
2.2.3	Un espace pour tous.....	4
2.2.4	Associations d'association .....	5
2.2.5	Accueil libre .....	5
2.2.6	Vie de quartier .....	5
2.2.7	Prévenir la marginalisation et l'exclusion.....	5
3	Le quartier .....	6
3.1	La géographie .....	6
3.2	Quel lieu choisir ? .....	7
3.2.1	Minimum requis (cf. aussi 2.2) .....	7
4	L'Association.....	8
4.1	L'Association est ouverte à tous.....	8
4.2	Action socio-éducative et socioculturelle .....	8
4.3	Membres .....	8
4.4	Assemblée Générale, comité et moyens financiers .....	8
4.5	L'équipe .....	8
5	Les valeurs .....	9
5.1	Collaboration et convivialité.....	9
5.2	Action associative .....	9
5.3	Action éducative.....	9
5.4	Les mots à retenir .....	10
6	Buts et objectifs de l'Association.....	10
7	Perspectives et axes de travail .....	11

## 1 Préambule

Le présent projet institutionnel a pour objectif de mieux cibler nos buts afin de répondre le mieux possible aux besoins de la population de la commune. Ce document et les actions de l'Association du centre de loisirs et de rencontres (ALR) de Veyrier se veulent évolutifs. Par conséquent, nous comptons sur les habitants pour nous aider dans ce projet car le futur centre de loisirs et de rencontres sera un lieu qui est appelé à vivre avec les envies de chacun. La future équipe du centre de loisirs et de rencontres pourra également enrichir la présente réflexion avec les réalités du terrain qu'elle aura à découvrir et à nourrir.

### 1.1 Comment l'ALR de Veyrier s'est constituée

C'est à l'invitation des travailleurs sociaux hors mur (TSHM) du local des jeunes de Veyrier et avec le soutien de la FCLR qu'un groupe d'habitants de la commune se réunit au printemps 2014 pour discuter de l'absence de centre de loisirs/maison des quartiers à Veyrier et des moyens à mettre en œuvre pour y remédier.

En effet, dans le cadre de leur travail quotidien, les TSHM font les constats suivants :

- Veyrier est une ville de plus de 10'000 habitants et le nombre d'habitants va croissant.
- Aucun dispositif d'accueil n'est proposé pour les enfants et les jeunes de la commune (maison de quartier, centres de loisirs et de rencontres).
- Les TSHM sont témoins des inquiétudes des parents face au manque de places disponibles dans d'autres communes, durant les vacances scolaires (centre aéré, camps de vacances).
- L'équipe TSHM porte une « double-casquette » car elle doit répondre partiellement aux besoins des jeunes de 12-18 ans ce qui rend difficile leur mission de « sortir des murs » et réaliser des actions auprès de 18-25 ans.

Au cours de plusieurs rencontres les besoins sont discutés, se dégagent entre autres les centres aérés et l'accueil libre extra-scolaire, un espace de rencontre pour tous les âges, un lieu pour organiser des cours, des ateliers et des stages. Un comité constitutif se crée qui se réunit au cours de l'été pour rédiger les statuts et mettre sur pied l'assemblée constitutive qui a eu lieu début septembre 2014.

## 2 Un projet institutionnel, pour qui et pourquoi ?

### 2.1 Quelques chiffres

En considérant la population de Veyrier fin 2013, selon les données de l'OCSTAT, on peut relever que 25,5 % des habitants ont entre 0 et 19 ans, 17,7 %, 65 ans et plus et 6,1 % plus de 80 ans. Ces chiffres nous montrent que près de la moitié des habitants de la commune sont directement concernés par la création d'un centre de loisirs et de rencontres. Tous les autres le sont potentiellement, plus indirectement, pour divers autres besoins et activités.

L'ALR s'est constituée en septembre 2014 suite au constat de la part de différents habitants de la commune de différents besoins devenant pressants, si ce n'est urgent. Commune aujourd'hui ville ayant passé le cap de 11'000 habitants, les demandes de la population sont grandissantes. Le besoin de liens, d'échanges et de rencontres est très fort. Les parents expriment aussi la nécessité d'un lieu sécurisé pour que les enfants et ados puissent se retrouver en accueil libre.

## 2.2 Besoins identifiés

Le comité a aujourd'hui identifié les besoins suivants :

### 2.2.1 Lieu de rencontres : espace café

Les seniors aimeraient un lieu de rencontre, connu comme tel, où les gens vont parler et passer du temps ensemble. Ils souffrent de la solitude, d'un village peu vivant en journée et iraient volontiers s'asseoir à côté de quelqu'un pour partager un café. Ils aimeraient un lieu où ils peuvent aller se réunir, même entre inconnus, entre personnes de différents horizons, de différents âges.

### 2.2.2 Un espace cuisine

Pensée comme la base de la convivialité, elle permet l'organisation de repas et d'anniversaires. La rencontre autour de la nourriture favorise l'interculturalité et l'intergénérationnel. Préparer et manger ensemble lie tout le monde.

### 2.2.3 Un espace pour tous

Le centre de loisirs et de rencontres s'adresse à tous ! Il s'agit d'orienter les activités en fonction des publics et des horaires. Il s'agit de toucher les différentes classes d'âges, les différentes personnes.

#### 2.2.3.1 Enfants 4 – 12 ans

- Accueil le mercredi en complément au parascolaire et activités
- Lieu de calme hors des contraintes scolaires
- Rencontres/partages
- Coin lecture - Troc, Ludothèque (ouvertures plus large)
- Sorties (ski, piscine, etc.)
- Centres aérés/Camps pendant les vacances
- Lieu et/ou encadrements pour faire des anniversaires et/ou des booms
- Lien intergénérationnel
- Encadrement des devoirs
- Intégration d'enfants en situation de handicap

#### 2.2.3.2 Pré-ados/ados (12 – 18 ans)

- Accueil le mercredi en complément au parascolaire et activités
- Lien intergénérationnel
- Camps pendant les vacances
- Lieu de rencontre hors du cadre scolaire
- Coin lecture – partage et échange de livres
- Coin multimédias
- Intégration d'enfants/ados en situation de handicap

### 2.2.3.3 Familles/habitants (tous âges)

- Rencontres, partage (vie en communauté)
- Espace atelier (mécanique, bricolage, menuiserie, vélo...)
- Echange de services
- Lieu de rencontre convivial avec espace pour enfants et jeunes enfants
- Cours divers (ex. danse, gym, arts martiaux, dessin, etc.)
- Apporter une information globale et fiable

### 2.2.3.4 Seniors

- Espace de rencontre en journée
- Accès à des ordinateurs avec imprimantes et ateliers pour se familiariser

### 2.2.3.5 Associations de la commune :

- Disponibilité pour organiser des activités ponctuelles (assemblées générales par exemple)
- Partenariat avec l'ALR pour animer la commune

## 2.2.4 Associations d'association

Première piste posée : inviter des associations à être partie prenante de la vie du Centre de loisirs et de rencontres. Il s'agit donc d'aller à la rencontre de diverses associations communales pour déterminer comment inclure leurs activités à celles du futur centre. Il pourrait par exemple y avoir des matinées de jeu au Centre de loisirs pour les tous petits (0-4 ans). Une réflexion peut aussi être menée dans le sens de croisements d'activités, penser comment l'intergénérationnel peut être abordé ensemble.

## 2.2.5 Accueil libre

L'accueil libre se déroule dans un cadre défini et modulable, dont les professionnels sont les garants et dans lequel les enfants et/ou adolescents peuvent venir faire l'expérience de la liberté. Ils ont la possibilité de s'approprier leur temps libre en choisissant à quel moment ils arrivent, quand ils repartent, ce qu'ils vont faire, avec qui et comment. L'encouragement à l'autonomie, à la confiance en soi, à la solidarité et au respect sont les valeurs essentielles de l'accueil libre. Le rôle des professionnels au sein de cet accueil est particulier, car adapté à chacun, tout en garantissant le bon fonctionnement du groupe. Les animateurs mettent à disposition des espaces dans lesquels les risques sont évalués, laissant ainsi les enfants et adolescents découvrir leurs propres ressources, capacités et limites. L'accueil libre permet l'apprentissage de la vie en collectivité.

## 2.2.6 Vie de quartier

Il s'agit de développer la vie de quartier. Il y a déjà des lieux de consommation, mais pas d'espace à disposition sans enjeux autre que la rencontre. Il y a un besoin d'une **salle polyvalente** pour les différents cours, l'accueil libre et autres activités. Le lieu doit aussi être ouvert à tous. La mixité sociale est essentielle !

## 2.2.7 Prévenir la marginalisation et l'exclusion

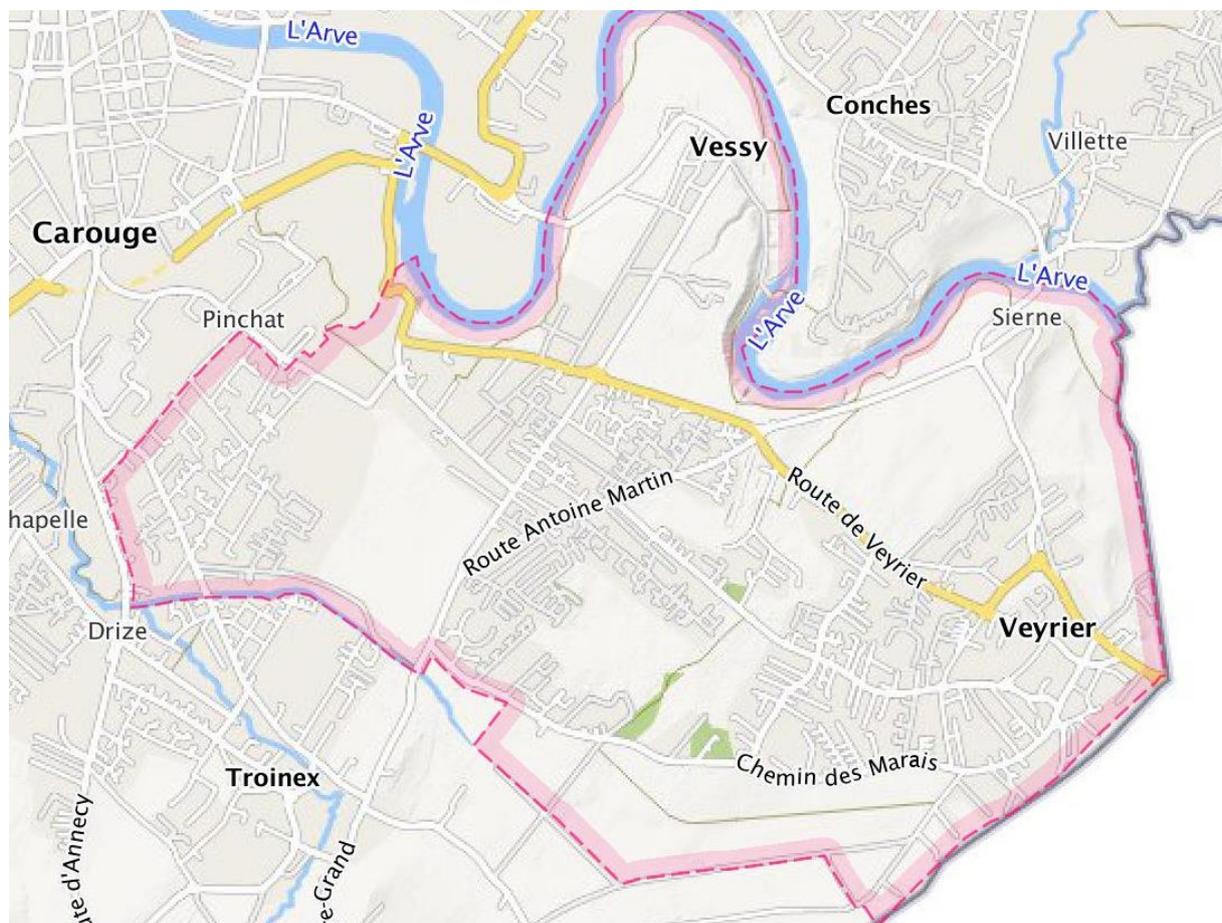
Le but est aussi de prévenir l'exclusion et la marginalisation ; de bien vivre ensemble sur le territoire communal et d'insérer aussi une dimension sociale sur la commune par de la prévention primaire donc ouverte à tous. Elle permet de réorienter sur d'autres services ceux ayant besoin d'un accompagnement plus précis ou adéquat. Les centres favorisent la vie associative. Ils luttent contre la ségrégation, la discrimination et la marginalisation. Action éducative en complément de l'action

associative et socio-culturelle. C'est un espace de contacts et de convivialité pour le plaisir de vivre ensemble, de chercher une bonne communication et un échange amical. Chacun est unique, intéressant, respectable, quelle que soit son origine, son âge, son histoire, sa culture. Le Centre de loisirs et de rencontres s'engage à ce que chacun ait les mêmes possibilités de développer avec les autres membres de la collectivité des relations nécessaires à son épanouissement personnel et à celui de groupe.

### 3 Le quartier

#### 3.1 La géographie

La géographie de la commune est particulière dans le sens qu'il n'y a pas de centralité. Il y a trois quartiers : le Village, Pinchat et Vessy. C'est dispersé et sans centre névralgique.



Il y a aussi trois écoles primaires : Grand-Salève, Bois-Gourmand et Pinchat. Plus grands, les élèves sont ensuite dépendants de plusieurs cycles d'orientation ainsi que plusieurs collèges.

Aujourd'hui, les habitants de Pinchat et de Vessy ne vont pas aller naturellement au village pour leurs activités mais plutôt sur la commune de Carouge. Les habitants ont donc peu l'occasion de se rencontrer et les identités de quartier sont distinctes. L'idée est donc d'amener une raison de se déplacer vers une centralité communale; d'amener un cœur vivant à Veyrier.

### 3.2 Quel lieu choisir ?

La question de la centralité est à réfléchir : quel est le lieu le plus adéquat sur la commune pour accueillir un Centre de loisirs et de rencontres. Au village, dans la région de Bois-Gourmand ou autour du Grand-Donzel ? Le quartier à venir des Grands-Esserts pourrait aussi accueillir une antenne.

Aujourd'hui, le village semble le lieu le plus adéquat, par exemple la salle communale, le garage à côté, la maison Martin ou l'école rose.

L'option du terrain jouxtant le terrain de foot pourrait aussi être une idée avec un bâtiment de type Batiflex. Il s'agit d'une option provisoire qui permettrait de commencer plus vite. Une vigilance est par contre essentielle : ne pas démarrer avec du temporaire trop petit qui pourrait potentiellement faire périliter le projet. Il y a un minimum non-négociable : le lieu doit être accueillant et avec un volume nécessaire pour pérenniser l'action !

#### 3.2.1 Minimum requis (cf. aussi 2.2)

Il s'agit donc d'avoir une pièce centrale avec un bar, des tables, une cuisine, une salle polyvalente et d'autres pièces attenantes pour les cours et l'accueil libre. L'espace est vital au démarrage. L'avantage avec le village, c'est essentiellement la proximité avec deux écoles (Gd-Salève et Bois-Gourmand) ce qui n'est pas nécessairement le cas sur le reste de la commune. Il pourrait ainsi y avoir une option Pédibus pour rejoindre le centre à la fin des cours par exemple.

La possibilité d'avoir deux lieux sur la commune pour respecter les différentes centralités est également à envisager. Ces lieux pourraient ensuite travailler ensemble à la cohésion communale.

Pour les centres aérés pendant les vacances le seul besoin est celui d'un terrain sur lequel un simple container peut être posé. L'avantage de ce type de configuration, c'est qu'elle permet la créativité et peut exister même sans locaux.

Dans les considérations de l'étendue géographique, l'accessibilité du Centre de loisirs et de rencontres doit être anticipée ; un arrêt de bus à proximité et des possibilités de places de parking pour les voitures pour déposer et rechercher les enfants. L'accessibilité à pied est identifiée comme essentielle. La localisation du Centre de loisirs et de rencontres est donc cruciale. Le Grand-Donzel risque d'être trop loin pour beaucoup, même si c'est central au niveau communal.

Le travail autour de la cohésion est également important dans l'idée d'anticiper d'éventuels problèmes de voisinage. La créativité a toute sa place, y compris dans l'appropriation du lieu par les usagers. Cela implique de s'approprier les murs aussi : par des idées joyeuses et originales, on évite ainsi de donner une allure trop institutionnelle au lieu. La possibilité d'envisager des jardins serait un atout très intéressant.

## 4 L'Association

L'ALR est une association veyrite créée par les habitants, pour les habitants, avec les habitants.

### 4.1 L'Association est ouverte à tous

Elle s'organise et définit la politique d'animation en conformité avec différents textes fondamentaux et légaux (tels que le code civil suisse, le règlement interne de la FASE, la charte cantonale des centres de Loisirs et de rencontres, les statuts de l'Association et le présent projet institutionnel). Elle ne vise pas de but lucratif. Elle est politiquement et confessionnellement neutre.

### 4.2 Action socio-éducative et socioculturelle

Dans un objectif général de prévention et de promotion de la qualité de vie du quartier, l'Association est chargée d'une action socio-éducative et socioculturelle, destinée à l'ensemble de la population de la commune. Elle favorise la concertation entre les groupes qui sont actifs dans son environnement pour promouvoir l'action associative et socioculturelle. Elle développe une relation par laquelle l'intérêt de l'utilisateur rejoint celui de la collectivité. Elle cherche à être attentive aux besoins de la population, sollicite ses propositions et l'invite à participer à son Assemblée Générale.

### 4.3 Membres

Toute personne ou groupement intéressés par les activités de l'Association et en accord avec ses buts, peut devenir **membre**. Ces membres se réunissent annuellement sous la forme d'Assemblée Générale, pouvoir suprême de l'Association qui détermine la politique générale, les orientations ainsi que les principaux objectifs de l'Association.

### 4.4 Assemblée Générale, comité et moyens financiers

L'assemblée générale délègue la responsabilité au **comité** de gérer les affaires de l'Association et de la représenter. Il est composé de bénévoles de la commune, animés par le désir commun de faire vivre un lieu d'accueil ouvert à tous.

Le comité de l'ALR se réunit régulièrement afin d'organiser le projet et avancer dans les négociations avec les autorités communales.

L'Association fonctionne aujourd'hui grâce au bénévolat du comité et aux cotisations des membres.

Une fois le Centre de loisirs et de rencontres créé, l'Association a pour but de fonctionner avec les soutiens financiers et logistiques de la commune de Veyrier, de la FASE et de la FCLR.

### 4.5 L'équipe

Une fois le Centre de loisirs en fonctionnement, il est prévu que les **animateurs** travaillent en lien étroit avec le comité pour la conceptualisation des projets, pour l'ensemble de la réflexion sur toutes les questions posées par la vie du lieu et sa gestion. Les animateurs conçoivent, organisent et encadrent les actions. Ils assurent la responsabilité et l'organisation du travail des **assistants socio-éducatifs** et **moniteurs**.

Le/la **secrétaire comptable** soutient les animateurs et le comité dans leurs tâches administratives.

Le/la **nettoyeur/euse** assure l'entretien des locaux.

## 5 Les valeurs

L'ALR généralement base ses valeurs sur la charte cantonale des centres de loisirs et de rencontres du canton de Genève. Les principes essentiels sont les suivants :

### 5.1 Collaboration et convivialité

Le Centre de loisirs et de rencontres est un lieu de rencontres ouvert sur la commune où règne la convivialité. C'est un lieu privilégié qui répond aux besoins spécifiques des jeunes. Il pratique des prix abordables; il prête ou loue des locaux et du matériel. Il agit sur le lien social et ses dimensions culturelles. Il lutte en priorité contre l'exclusion et la marginalisation. Il assume une part de cette action essentielle pour les jeunes par un cadre préventif, un ensemble de mesures éducatives et sociales. Le Centre de loisirs et de rencontres peut être amené à compléter les mesures collectives par des interventions individuelles. Il collabore avec d'autres services sociaux. Il a une action éducative complémentaire à celle de la famille et de l'école pour les enfants et adolescents.

### 5.2 Action associative

L'action associative et socio-culturelle destinée à toutes les populations est un travail d'animation que développe le Centre de loisirs et de rencontres pour le renforcement du tissu social.

Le Centre de loisirs et de rencontres favorise la vie associative et lutte contre la ségrégation. Il incite et aide les individus à devenir des acteurs sociaux responsables de leurs choix. Il agit comme un relais d'information et collabore avec des personnes, des groupes et des associations pour promouvoir l'expression culturelle et démocratique, donner des chances égales à chacun, offrir un soutien aux populations fragilisées, créer des réseaux de contacts, des espaces de rassemblement communautaire, des espaces de communication et d'échanges, des lieux d'écoute et de médiation, des espaces relationnels spécifiques aux accueils libres (liberté d'accès, du choix d'activité), des espaces de contacts et de convivialité, des espaces culturels ouverts et accessibles.

### 5.3 Action éducative

L'action éducative repose sur une relation dans le cadre d'un projet d'animation. Il s'agit de donner un sens au temps libre, en aidant chacun à élaborer un projet personnel. Privilégier la relation, l'être sur le faire. Susciter les activités de groupe et la participation active. Donner aux jeunes la possibilité de se prendre en charge, les aider à se responsabiliser. Apprendre aux jeunes à respecter les autres et eux-mêmes, leur transmettre des valeurs. Favoriser l'autonomie et la créativité. Amplifier toutes formes de liens qui parfois existent déjà. C'est un lieu fédérateur. Offrir un espace d'expérimentation. Soutenir la réalisation de projets ; mettre des moyens à disposition. Proposer des activités éducatives pendant les congés ou les vacances des enfants. Favoriser l'expression physique des enfants et adolescents, la découverte de la nature.

Le Centre de loisirs et de rencontres collabore à l'existence de réseaux d'entraide. Il détecte de nouveaux besoins et contribue à étudier des sujets d'actualité.

#### 5.4 Les mots à retenir

Globalement, l'ALR décide de mettre l'accent et de baser son action plus particulièrement sur les valeurs suivantes :

*Empathie, Ecoute, Prévention/information, **Confiance**,  
Partage, Convivialité, Respect, Solidarité,  
Bien vivre ensemble, Pédagogie, Intégration, Bonne humeur,  
Créer des liens, **Echange**, Rencontre, Plaisir, Compréhension,  
Transmission de valeurs, Tolérance, *Esprit collectif**

## 6 Buts et objectifs de l'Association

Le Centre de loisirs et de rencontres rêve d'être un lieu où on se sent bien, un lieu qui favorise et instaure le dialogue, un lieu d'expression et de lien entre les habitants.

Le Centre de loisirs et de rencontres vise à renforcer le sentiment d'appartenance à la commune en incitant chacun à s'impliquer dans la vie de celle-ci.

Il aspire à être un modèle de non-discrimination, invitant les cultures et les générations à se rencontrer et à s'enrichir de leur diversité.

L'ALR rêve d'un lieu où chacun trouve sa place.

Pour voir ces rêves se réaliser, le Centre de loisirs et de rencontres doit s'investir pour :

- **Proposer et développer des espaces d'échange**, d'information, de dialogue en mettant sur pied des événements tels que des semaines à thème, des cafés-philo, des expositions sur la vie et le développement de la commune...
- **Donner une identité communale à Veyrier**, du fait de sa géographie particulière, de ces trois différents quartiers, le sentiment d'appartenance commune est peu présent. Il s'agit de renforcer cela par un lieu de rencontre.
- **Transmettre et partager les connaissances et les compétences de chacun** à travers des activités comme des ateliers d'écriture, d'activités manuelles et créatrices, de théâtre, de musique, des soirées et des sorties...
- **Aller à la rencontre des populations** qui n'ont pas l'habitude de fréquenter le Centre de Loisirs et imaginer des moyens de les impliquer dans la vie de la commune...
- **Favoriser l'entraide et l'échange** entre les populations en mettant à disposition ses locaux, ses compétences, ses diverses infrastructures ou encore en proposant des trocs de biens et de services...
- Proposer un espace d'échange de services et de compétences

## 7 Perspectives et axes de travail

Deux axes sont à développer en priorité pour donner une assise et une légitimité à l'Association et pour que le projet de création d'un Centre de loisirs et de rencontres à Veyrier devienne concret.

- **Développer le partenariat avec la commune et la FASE** afin de développer un lieu. Il va falloir négocier avec les autorités communales pour trouver des lieux. Il va falloir trouver des solutions pour que la commune adapte sa réponse aux besoins exprimés notamment en matière de lieux et que les discussions avec la FASE puissent aboutir sur l'engagement du personnel nécessaire.
- **Création d'un lieu ayant une identité dans laquelle tout veyrite puisse se retrouver.** Il s'agit de créer un lieu pour tous, que chacun puisse s'approprier. Ouvert à la créativité de chacun et à toutes les classes d'âges, classes sociales et origines. Le but étant de faire vivre un cœur à la commune s'enrichissant des apports de chacun.

